

FLEUR PELLERIN

MINISTRE DELEGUEE CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Louis GALLOIS

COMMISSAIRE GÉNÉRAL A L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

investissement-avenir.gouvernement.fr

Paris, le 25 avril 2013



Investissements d'Avenir:

Fleur PELLERIN et Louis GALLOIS

annoncent un investissement de 150 millions d'euros consacré aux appels à projets « cœur de filière » du Fonds National pour la Société Numérique (FSN)

Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, et Louis GALLOIS, Commissaire général à l'Investissement, annoncent le lancement d'une action dédiée au soutien des technologies stratégiques du « cœur de filière » numérique, dotée de 150 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

Après une visite de la société Oodrive, éditeur de logiciels de référence de la sauvegarde et du partage de fichiers en ligne, et partenaire du projet Nu@ge, sélectionné dans le cadre du premier appel à projets *cloud computing*, Fleur PELLERIN et Louis GALLOIS ont présenté, à cette occasion, les quatre axes de cette nouvelle action.

- Les technologies du logiciel embarqué et des objets connectés et intelligents ont été retenues.
- **ILa sécurité des systèmes d'information**, indispensable pour la protection du patrimoine informationnel des entreprises, des citoyens et de l'Etat.,
- Les technologies de calcul intensif et de la simulation jouent un rôle moteur pour l'innovation dans de nombreux secteurs de haute technologie.
- Les usages du cloud computing et le Big Data qui offrent aux entreprises davantage de fiabilité et de souplesse dans la gestion de leurs systèmes d'information, ainsi que des capacités nouvelles de gestion des grandes masses de données, améliorant ainsi leur compétitivité.

Pour Fleur PELLERIN: « Certaines technologies « cœur de filière », sont des facteurs d'hypercroissance : il faut les maîtriser si nous ne voulons pas être de simples consommateurs de technologies et d'usages développés ailleurs ; c'est la base d' une industrie du numérique! »



En effet, ce soutien vise tout d'abord à favoriser l'émergence et la croissance des « *champions numériques* » de demain, c'est-à-dire d'entreprises numériques porteuses de solutions particulièrement innovantes, et capables de saisir de nouvelles opportunités économiques.

Le second objectif poursuivi est la structuration et le renforcement des écosystèmes industriels du numérique. Pour cela, il faut favoriser une coopération accrue entre les acteurs, en particulier fournisseurs de technologies et utilisateurs. Les actions entreprises permettront de renforcer l'appropriation des technologies numériques par les acteurs des filières aval (automobile, énergie, aéronautique...).

Pour Louis GALLOIS « ces nouveaux appels à projet sont une confirmation du rôle stratégique du numérique pour notre compétitivité, » Le FSN s'affirme donc comme un outil clé de la politique industrielle gouvernementale dans le domaine du numérique.

D'ici septembre, quatre appels à projets seront lancés sur chacune des technologies du « cœur de filière ». Le premier appel portera sur le logiciel embarqué et les objets connectés et intelligents et sera publié début mai. Suivront ensuite, avant l'été, les appels relatifs à la sécurité des réseaux informatiques (mai) et à la simulation haute performance (juin). Le dernier appel, relatif au *cloud computing* et au *Big Data*, sera lancé à la rentrée 2013.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet : investissement-avenir.gouvernement.fr

Contact presse:

Cabinet de Fleur PELLERIN Aziz RIDOUAN – 01 53 18 41 00

Cabinet de Louis GALLOIS Coralie MERCIER – 01 42 75 64 43